

P.P 2067 CHAUMONT

Bulletin d'adhésion SIP ou abonnement au "Chaumonnier".

Adhésion à la SIP, cotisation annuelle Fr. 20.-. Chaque membre de la SIP reçoit automatiquement le périodique " Chaumonnier ", l'abonnement étant inclus dans la cotisation.

Je désire adhérer à la SIP et je recevrai automatiquement le " Chaumonnier ":

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Abonnement au périodique "le Chaumonnier", sans adhésion à la SIP, Fr 15.--. Le périodique paraît en mars, juin, septembre, et décembre de chaque année et vous est envoyé à domicile.

Je m'abonne uniquement au "Chaumonnier" (sans adhésion à la SIP):

Nom.....Prénom.....

Adresse.....



**Société d'Intérêt Public,
case postale 26, 2067 Chaumont**



MÉMENTO

**FÊTE DE NOËL : SAMEDI 15 DÉCEMBRE
À 17H00 À LA CHAPELLE**

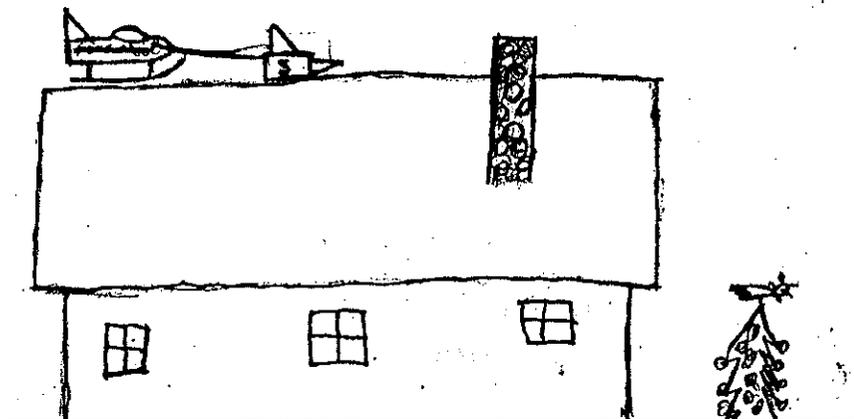
**LES COMITÉS SIP ET SIPAT VOUS
SOUHAITENT UN JOYEUX NOËL ET UNE
BELLE ET HEUREUSE ANNÉE 2002**

*TEXTES ET ANNONCES, DERNIER DÉLAI POUR LE PROCHAIN
CHAUMONNIER: 23 février 2002*

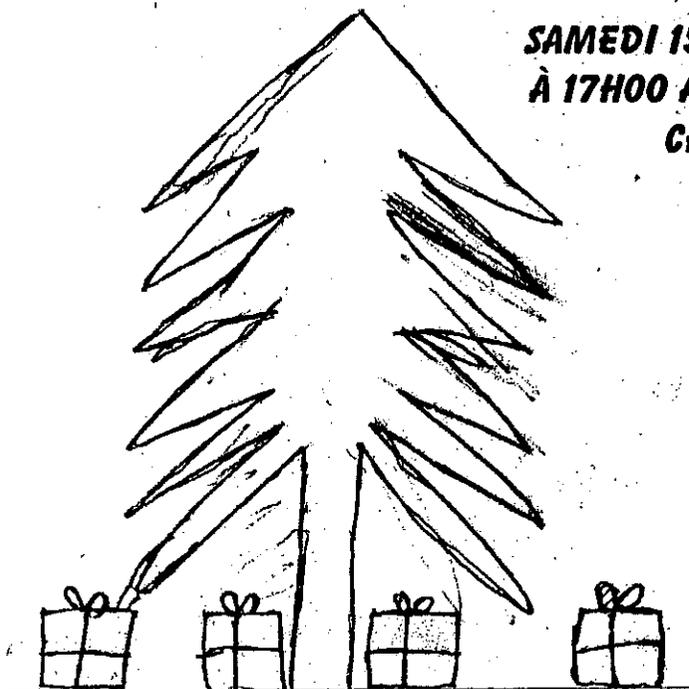
JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTERET PUBLIC DE CHAUMONT

Paraissant 4 fois par an 4ème trimestre 2001 No. 91
Publié par: SIP, case postale 26, 2067 Chaumont
Imprimé à Chaumont par Bernard Jacot, La Crétée
Rédaction : D. Wicki 2067 Chaumont, tél. 032 / 753 64 38 fax 032 / 753 01 56

**LE CHOEUR MIXTE DE CHAUMONT, AINSI QUE
LES ENFANTS DU COLLÈGE DE CHAUMONT, VOUS
INVITENT À LA FÊTE DE NOËL, LE**



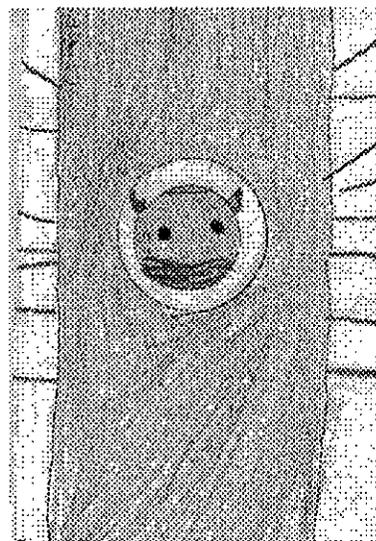
**SAMEDI 15 DÉCEMBRE 2001
À 17H00 À LA CHAPELLE DE
CHAUMONT**



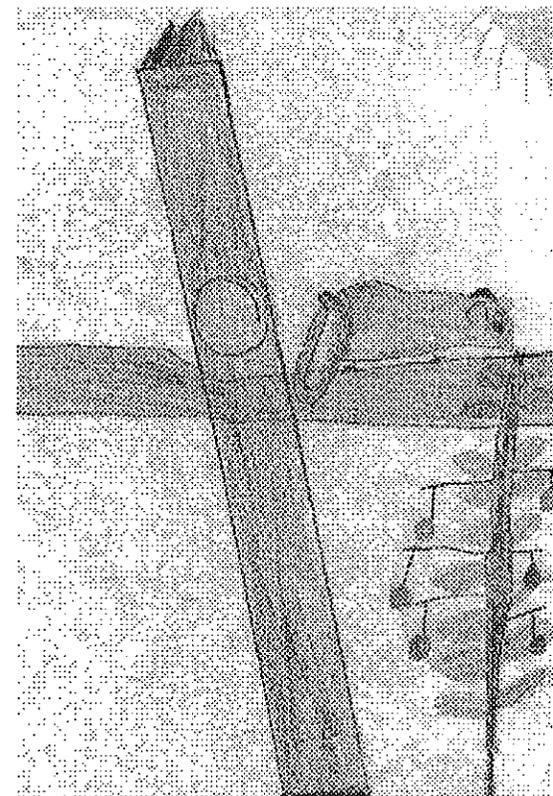
LE LOIR GRIS (GLIS GLIS)

La classe de Chaumont a depuis peu un nouvel élève d'un genre particulier. Depuis mi-octobre, sur l'initiative de M. Gibert Joliat qui l'a placé chez nous, cet élève très assidu n'a pas quitté la classe nuit et jour. Et pourtant, aujourd'hui encore, il n'a pas progressé d'une patte dans ses apprentissages purement scolaires. Mais c'est un super-doué de la cabriole et malgré sa discrétion, il est devenu l'ami de tous ses camarades qui vous le présentent.

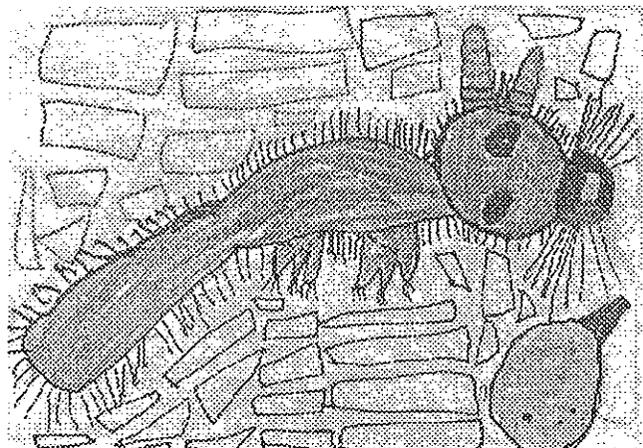
Le loir est répandu dans presque toute l'Europe et une partie de l'Asie. C'est un rongeur qui mesure de 24 à 35 cm et pèse de 80 à 120 grammes. On dénombre une douzaine de sous-espèces de cet animal, la teinte du pelage est grisâtre et brillante, plus blanc sur le ventre. Son pelage est toujours très épais, la tête du loir est pourvue de deux yeux vifs et de petites oreilles légèrement arrondies, bien visibles et toujours dressées. C'est un animal à l'ouïe très fine et dont l'odorat est d'une grande finesse.



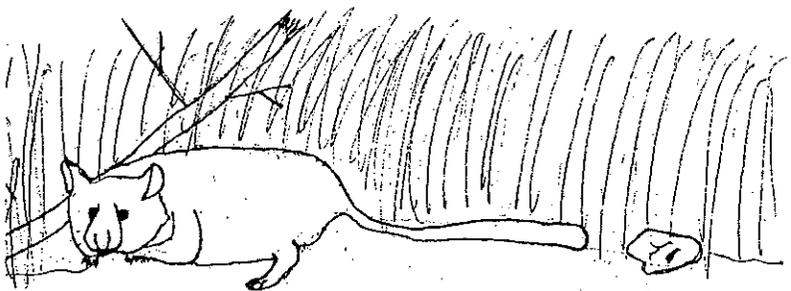
Avec ses pattes aux paumes "antidérapantes" et sa queue touffue qui lui sert de balancier ou d'appui, le loir est parfaitement à l'aise dans la forêt de feuillus. Avec habilité, il saute d'une branche à l'autre, escalade un tronc ou se glisse dans un creux !



Le loir se nourrit de feuilles, de bourgeons, de pousses, d'écorce des arbres (surtout hêtre, érables et mélèze), de fruits (glands, faines, fruits du frêne, du charme, noisettes), de baies, de fruits cultivés (entre posés ou non), de champignons, d'insectes (papillons nocturnes), d'œufs, d'oiseaux et d'oisillons. A l'automne, le loir s'installe au sommet d'un arbre dans la fissure d'un mur ou dans un vieux nid d'oiseaux.



Il se fait une couche douillette avec de la mousse sèche et prévoyant, il y dépose même des réserves de nourriture. Il hiberne du début d'octobre à mai. Les sujets qui hibernent dans des bâtiments sont parfois actifs en hiver.



Une nuit calme du mois de mai, la lune se lève à peine. Soudain, de petits cris aigus se font entendre dans la réserve de pommes ! Le loir commence son premier repas. Il peut vivre de 6 à 7 ans.

La classe de Chaumont

EOLIENNES A CHAUMONT ?

Mardi 2 octobre 18h30. Il se passe quelque chose à Chaumont. Un mouvement inhabituel à cette heure-ci se manifeste sur notre montagne. Des portières claquent, les voitures, motos etc. se dirigent du côté de l'Allée des Tilleuls. Des parents à pied avec leurs enfants à la main ou des personnes seules les mains enfuies dans les poches marchent d'un pas décidé dans la même direction.

Même un bus est mis gratuitement à disposition par l'APF (Association Pro-Funi) pour véhiculer les personnes venues du bas à l'endroit cité où la tente Jean-Pierre a été montée.

Pour ceux ou celles qui ne savent pas, le conseiller communal et directeur de l'urbanisme, M. Pierre Bonhôte, ainsi que le conseiller communal et directeur des Services Industriels, M. Antoine Grandjean, ont prévu une séance d'information à 19h00 concernant les mâts de mesures des conditions des vents pour les installations d'éoliennes à Chaumont.

Il n'y avait que des touristes de passage qui pouvaient ignorer l'événement, car tous les habitants de Chaumont avaient reçu une invitation personnelle pour ce jour. C'est ainsi que près de 150 personnes se sont déplacées sous la tente pour écouter ou poser leurs questions aux personnes présentes, Messieurs Bonhôte, Grandjean, Rinaldi, Leuba, Neuhaus, Trachsel, Grossenbacher et Monnier et ceci au pied d'un mât de mesure, le deuxième se trouvant à Plâne-André.

Monsieur Grossenbacher a donné un aperçu détaillé de la production d'énergie éolienne dans le monde et des coûts de production pour le consommateur, suivi des comparaisons avec d'autres sources d'énergies. D'autres sujets qui ont leur importance ont été abordés, comme le bruit, l'impact sur la nature et dans une moindre mesure l'effet touristique d'une telle implantation. Il est vrai qu'il est trop tôt pour se pencher sur certains aspects positifs ou négatifs que de telles installations peuvent apporter, vu que le projet n'est pour le moment qu'au stade des mesures et ceci encore presque durant une année. Mais il faut quand même y penser et plus les choses se concrétiseront, plus les questions seront nombreuses.

Néanmoins quelques questions pertinentes ont été soumises :

l'inquiétude de voir chaque village avec son éolienne, ou quelle est la raison pour que Chaumont ne fasse pas partie du site cantonal. Selon les responsables du projet, une vingtaine de sites ont été retenus dans le canton, mais les meilleurs seront retenus. Il n'y a donc aucune crainte à

avoir de rencontrer une éolienne à chaque contour. Quand à l'intégration du site de Chaumont à ceux du canton, les responsables en parlent. Du fait que le canton a plus d'avance dans les projets éoliens (Chaumont n'avait pas été retenu d'entrée), la ville espère rapidement rattraper le dernier " wagon" afin d'intégrer au plus vite le projet au canton.

Quant à la question de savoir lequel des deux sites retenus sur Chaumont a l'air plus favorable, ce sont les mesures de l'Allée des Tilleuls qui l'emportent après un peu moins d'un mois de mesures. Mais bien sûr, il est beaucoup trop tôt pour tirer des conclusions et c'est donc au vent de jouer et préparer l'avenir des énergies renouvelables.

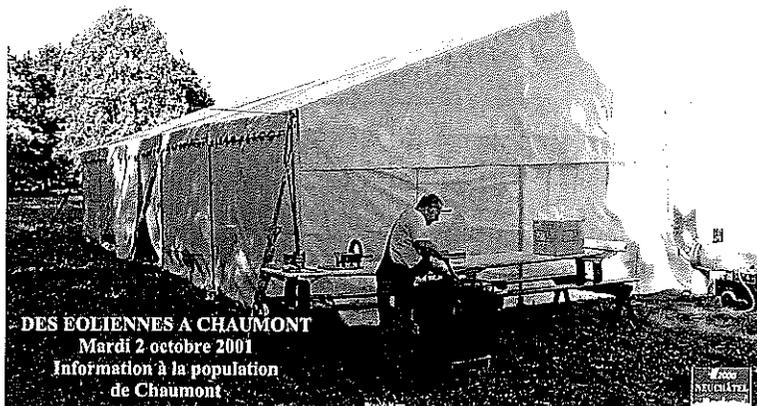
Durant toute la présentation, on entendit les enfants jouer au loin, peu soucieux de l'importance du débat. Et pourtant, c'est un sujet auquel ils seront malgré eux très vite confronté dans les années à venir.

Les remerciements ont été adressés à la famille Ryser, Wavre et Junod, à Messieurs Pfund, Petitpierre qui ont participé au projet et Aldo Di Cesare qui avait préparé une excellente soupe de légumes ainsi qu'à Pro Funi et aux TN. Quant à l'apéro, il a été offert par la Ville de Neuchâtel. C'est dans la bonne humeur, sous la pleine lune qui brillait avec insistance et un ciel étoilé, que l'on a une fois de plus constaté l'intérêt que les Chaumonniers témoignent quand il s'agit de leur crête.

Daniel Wicki



DIRECTION DE L'URBANISME



DES EOLIENNES A CHAUMONT
Mardi 2 octobre 2001
Information à la population
de Chaumont

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SIP 26 OCTOBRE 2001 CHAPELLE DE CHAUMONT

Pour la deuxième année consécutive, la Chapelle de Chaumont a accueilli notre assemblée générale, en présence d'une trentaine de membres chaleureusement salués et remerciés par Roger Junod, qui ouvrit la séance au nom du comité.

Puis, vint l'exposé des activités qui se sont déroulées à Chaumont durant l'année écoulée - et dont de larges comptes-rendus peuvent toujours être lus dans le Chaumonnier, que ce soit la Fête de Noël, la Course aux œufs du lundi de Pâques, le Tournoi de tennis, le Rallye des Sapeurs-pompiers ou encore la Fête des Chaumonniers au Home bernois. Lieux de rencontres et de convivialité, ces manifestations représentent un besoin de découvrir qui vit tout à l'ouest du côté du Pré Louiset jusqu'à l'autre bout de notre montagne, du côté de La Dame.

En été 2001, 2 mâts de mesures des conditions des vents ont été installés à Chaumont, dans le but éventuel d'y implanter un jour des éoliennes. Dans l'attente des résultats de ces mesures, nous ne pouvons que remercier les autorités communales de la Ville de Neuchâtel (initiatrice du projet) pour la séance d'information organisée sur place cet automne à l'intention des Chaumonniers.

Le " serpent de mer " des transports sur Chaumont étant encore et toujours une des principales préoccupations de nos membres, diverses demandes ont été faites durant l'année par le comité, soit à la Ville pour ce qui est de la sécurité ou à propos de l'état des routes et chemins pédestres, soit aux TN à propos des désavantages rencontrés par les usagers chaumonniers de l'abonnement Onde verte. Pour l'heure, les demandes ont été partiellement satisfaites.

Six ans après l'ouverture du dossier " Aménagement du territoire à Chaumont ", la commission SIPAT - bien qu'elle ne puisse pas encore annoncer sa clôture - se réjouit de la tournure prise dans ce dossier, où un esprit de dialogue et d'ouverture règne entre les différentes parties. L'entité géographique " Chaumont " est ainsi respectée.

Le comité SIP 2001-2002, qui n'a connu aucune modification dans sa composition depuis l'an passé, est constitué de : Mmes Marielle Di Cesare, Liliane Junod et Claire-Lise Matthey Chiffelle et MM. Aldo Di Cesare, Etienne Grandjean, Roger Junod, Mirko Kipfer, Frédéric Perriard et Daniel Wicki. C'est autour du verre de l'amitié, servi par les membres du comité, que se clôture l'assemblée.

Pour le comité,
C.-L. Matthey Chiffelle

Aldo et Walter **DI CESARE**

2067 Chaumont • 1589 Chabrey
Bureau: Tél: 032/753 45 44

Chauffage • Sanitaire • Gaz • Service brûleurs
Installations • Transformations • Réparations
Cuisines professionnelles • Gaz liquide



Depuis deux ans, nous avons développé l'offre de nos services dans les domaines suivants :

Service brûleurs :

Spécialiste en combustion avec brevet fédéral mazout et gaz :

- Contrôle de combustion de vos installations de chauffage (vignette du service cantonal de la protection de l'environnement).

Service gaz liquide :

Contrôle et réparations de vos installations diverses :

- Contrôle de vos caravanes.
- Préparation à l'expertise de vos bateaux.

Cuisine professionnelles :

- Vente, réparation et service après-vente de grandes cuisines.

Nous sommes toujours à votre service pour les travaux suivants :

Installation de chauffage :

Transformations, réparations et entretien de vos installations, mazout et gaz :

- Poêle à bois, à pellets et mazout.
- Tubage de cheminée.
- Assainissement de chaufferie (chaudière-brûleur).
- Abonnement d'entretien.

Installations sanitaire :

Transformations, réparations et entretien :

- Détartrage et remplacement de chauffe-eau.
- Remplacement d'appareils.
- Débouchage de canalisations.
- Création de salle de bain.
- Adoucisseur d'eau.
- Groupe de surpression pour l'eau de citerne.



Dépannage 7/7 pour tous nos services.

Téléphones : Bureau 032 753 45 44
Service brûleur 026 677 27 43

Aldo et Walter remercient leur fidèle clientèle et leur souhaitent une année prospère.

PAROISSE

Un chaleureux merci à toutes les personnes qui ont eu la gentillesse de garnir de leurs produits de Chaumont le banc à la boutique de Noël de la Coudre le 10 novembre.

Culte à la Chapelle le **16 décembre à 11h15.**

La Fête de Noël en famille aura lieu le dimanche **23 décembre à 17h00** à la Coudre.

Culte de la nuit de Noël le **24 décembre à 23h00** à la Coudre.

Culte de Noël le **25 décembre à 10h00** à la Coudre.

Dimanche 20 Janvier, culte œcuménique pour toute la ville (pas de culte à Chaumont en janvier).

Un culte a lieu à la Chomette le lundi **4 février à 14h30.**

Exposition de la Coudre les **9 et 10 février.**

Culte à la Chapelle le **17 mars à 11h15.**

PETITE ANNONCE

Nous cherchons à louer à Chaumont.....

Appartement, ferme, maison, voir chambre(s) ; même sans confort !

Nous sommes prêts à entreprendre rénovations ou travaux si besoin.

Appelez-nous au plus vite aux numéros de téléphone suivants :

076/386.45.81 ou 753.57.44 (début après-midi ou soir)

Pema Chevallier et Ayak
Chemin du Signal
2067 Chaumont

